



# PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Montauban, le 18 mars 2026

## Communiqué de presse

### Période d'interdiction de la taille des haies et des arbres chez les exploitants agricoles

Compte-tenu des intempéries intervenues depuis le début de l'année (tempête Nils et excès d'eau), pour les exploitants qui n'auraient pas la possibilité de reporter ces travaux à l'automne, **la période d'interdiction de la taille des arbres et des haies est repoussée au 1<sup>er</sup> avril 2026.**

La date de fin de cette interdiction reste fixée au 15 août 2026.

Les exploitants souhaitant bénéficier de cette dérogation doivent informer rapidement la DDT par mail en précisant succinctement les raisons.

**Pour toute information complémentaire, s'adresser à la DDT :**

**Tel : 05 63 22 23 45**

**Mail : [ddt-aides-pac@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:ddt-aides-pac@tarn-et-garonne.gouv.fr)**